



version de juillet 2024

IGN © 2010. Licence n°2009-CIS025-53-RB-SC25-0090

LE PAS À PAS

Du parking, traverser la route et tourner à gauche sur le chemin aménagé. Il est également **adapté pour les personnes en situation de handicap et pourvu de panneaux d'information**. A 800m, un premier observatoire à droite permet l'observatoire des oiseaux sans les déranger. Poursuivre dans le sentier parallèle à la haie. A l'approche de la RD35, tourner à droite dans un chemin enherbé matérialisé par des clôtures. A 1km, virer à droite en suivant la lisière de la zone boisée. Y tourner encore à droite, à gauche à hauteur d'un second observatoire ornithologique puis à droite pour revenir à la ferme de Careil.

Au Moyen-Age, le domaine était occupé par un étang d'une centaine d'hectares. Il fut asséché au 19^e siècle à des fins agricoles. De nombreux propriétaires se sont succédés sur cette exploitation pour ensuite l'abandonner en raison de la mauvaise qualité des terres. En 1988, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine achète le domaine pour y recréer un plan d'eau à vocation ornithologique. Situé sur un **couloir migratoire important**, cet étang de 43 hectares accueille aujourd'hui une multitude d'oiseaux. Pour la **préservation de races menacées**, les chevaux de traits bretons, les moutons Landes de Bretagne et la chèvre des fossés ont été introduites.

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- ◆ Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion
- ◆ Pensons à re fermer les clôtures et barrières derrière nous
- ◆ Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle
- ◆ Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver
- ◆ Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux

LÉGENDE



SUIVEZ LE BALISAGE

